



MAIRIE
De
BRINON SUR SAULDRE

Lettre aux Brinonnais.

Bonjour à tous,

Au terme de 3 semaines de confinement, nous ne devons pas relâcher notre effort. Cet isolement porte ses fruits et empêche l'épidémie de s'accroître, voire même de diminuer en intensité. Chacun doit se sentir responsable et adopter les bonnes mesures.

Suite à la fermeture temporaire de notre boulangerie, un dépôt de pain s'est organisé grâce à la bienveillance du boulanger de Clément et de Franck, notre épicier "Panier Sympa", qu'ils soient vivement remerciés pour cet engagement citoyen.

Le marché dominical a pu être maintenu par dérogation préfectorale et remporte un vif succès auprès des villageois qui respectent les mesures barrières mises en place par le service technique, qui assure la partie logistique et, la surveillance bienveillante de vos élus désignés pour le bon déroulement de celui-ci.

Bien des professionnels sont touchés de plein fouet par la fermeture obligée de leurs commerces, activités artisanales ou agricoles, nous en sommes conscients. A ce titre, des mesures d'aides financières sont mises en place par le gouvernement pour faire face à cette crise économique. Renseignez-vous auprès de **impots.gouv.fr** et prenez connaissance de la lettre de votre député du Cher, François Cormier-Bouligeon qui détaille les mesures prises et la procédure à suivre pour l'obtention de ces aides (site internet www.ville-brinon.fr ou page Facebook « [Brinon sur Sauldre](#) »).

Au point de vue municipal, les services administratifs étant fermés au public, assurent une permanence téléphonique 7 jour sur 7, tous les services sont maintenus : agence postale, portage des repas, aide à la personne. A ce sujet, saluons le travail réalisé par les aide-ménagères et auxiliaires de vie qui maintiennent une présence rassurante et indispensable auprès de nos aînés, personnes vulnérables ou isolées.

Le corps enseignant assure la continuité de la scolarité pour vos enfants même si cette tâche semble ardue pour les parents qui ne peuvent s'improviser, du jour au lendemain, enseignants ou pédagogues.

Le déconfinement se fera progressivement en respectant toujours les consignes sanitaires, pas question de retrouver nos habitudes relationnelles, pas de rassemblement intempestif, la fête n'est pas pour tout de suite. Nous devons rester vigilants.

Encore un petit effort, le beau temps nous aide à trouver ces obligations moins contraignantes mais ne doit pas nous inciter à relâcher notre attention.

L'attestation dérogatoire de sortie est toujours d'actualité, sur papier ou smartphone depuis le 6 avril, de nombreux contrôles sont effectués pour verbaliser les contrevenants. Il faut collaborer au maintien de notre bien-être relatif en respectant les professionnels qui œuvrent à la continuité des activités et services essentiels et qui prennent des risques au quotidien.

Les membres du conseil municipal et moi-même sont à votre écoute et veillent aux respects des règles. Ils se préparent à leur nouveau mandat à distance mais la vie publique continue.

Soyez assurés de leur engagement auprès de vous tous et encore un grand merci à tous pour le sérieux de votre comportement collectif.

Votre Maire,
Lionel POINTARD